

**Instruction n° DGOS/PF2/DGS/PP/2011/499 du 23 décembre 2011 relative à l'organisation de la prise en charge des patientes porteuses de prothèses mammaires de la société Poly Implant Prothèse (PIP)**

23/12/2011

La présente instruction a pour objet de donner consigne à tous les établissements d'organiser la prise en charge des patientes porteuses de prothèses mammaires de la marque Poly Implant Prothèse (PIP). Elle actualise l'[instruction DGOS/PF2/DGS/PP du 30 novembre 2011](#).